

QUETTEHOU : UN NOUVEAU SOL POUR LA SALLE DE TENNIS

Le vendredi 23 octobre 2020, le Président de l'agglomération du Cotentin, David MARGUERITTE, et Jean-Pierre LEMYRE, Président de la Commission de Territoire du Val de Saire et Maire de Quettehou-Morsalines, inaugurent le nouveau sol de la salle de Tennis du Vaupreux (du nom de la rivière qui coule dans la ville), et qui sera de nouveau foulé par de nombreux sportifs.

Historique des travaux

En 2003, les élus de l'ancienne Communauté de communes du Val de Saire ont acté la construction de deux salles de sport, l'une située à Quettehou, l'autre à Saint-Vaast-La-Hougue. Ces deux bâtiments répondaient aux besoins croissants des associations, des écoles et du collège, de disposer d'avantage de lieux adaptés et couverts pour les activités sportives.

Ainsi, la salle de sport du Vaupreux, à Quettehou, plus destinée à la pratique du tennis, mais utilisée également par les écoles et autres associations sportives, a été achevée en 2008. Toutefois, les caractéristiques initiales

du sol de la salle n'ont pas permis de combiner l'organisation de compétitions de Tennis avec les activités sportives des scolaires. Il a donc été décidé de refaire le sol en 2010, en apposant un nouveau revêtement.

Seulement, ce sol a subi de fortes dégradations dues à son utilisation importante par le Tennis Club pour les cours quotidiens, les compétitions ou les entraînements, mais également par la fréquentation du public scolaire, le rendant même impropre à la pratique du Tennis.

Avec la reprise des compétences des anciennes Communautés de communes et ayant à cœur de poursuivre leurs dossiers engagés dès sa création en 2017, la Communauté d'agglomération du Cotentin a repris le dossier, l'utilisation de la salle devenant de plus en plus problématique.

Des travaux ont donc été à nouveau entrepris, et, appuyés par la Direction Ingénierie et Bâtiment du Cotentin, le Pôle de Proximité du Val de Saire a engagé des démarches pour retenir un bureau de contrôle technique et un maître d'œuvre (Ingénierie et Construction SAS, situé à Cherbourg-en-Cotentin).

Les études alors réalisées ont mis en évidence de nouvelles difficultés liées à la structure du sol existant, ainsi qu'à l'hydrométrie particulière de la situation de la salle, proche d'un cours d'eau.

En 2019, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Cotentin a voté pour octroyer un fonds de concours représentant 40% du coût de l'opération, permettant la poursuite des travaux.

Une première consultation, en août 2018, n'a pas abouti, la seconde, lancée en décembre 2019, a permis de retenir l'entreprise SOLOMAT pour réaliser le remplacement du revêtement de sol tennistique de la salle du Vaupreux, pour un montant de travaux s'élevant à 55 565.05 € HT, soit 66 678.06 € TTC.

Les travaux ont débuté le 6 juillet 2020 et ont été achevés le 31 août. L'association de Tennis Club du Val de Saire a été associée au suivi des travaux, ainsi qu'à la réception.

Le coût total de l'opération s'élève à 61 278.80 € HT, soit 73 534.56 € TTC, financée à hauteur de 40% par la Communauté d'agglomération du Cotentin (soit 24 511 €).

CONTACT

Frédéric MELLIER

Directeur des Pôles de Proximité
de Montebourg et du Val de Saire
02.33.23.12.80 / 02.33.23.12.32
Frederic.mellier@lecotentin.fr